États financiers Au 30 juin 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



401-160 rue de l'Évêché Rimouski QC G5L 4H9

Téléphone418 724-4414Télécopie418 724-0440Courrielinfo.riki@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de La Fondation du Cégep de Rimouski,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA FONDATION DU CÉGEP DE RIMOUSKI** (Fondation), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent et l'insuffisance des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation:
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette s.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec Le 30 novembre 2022



¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A127109

ÉTAT DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 30 juin	2022	2021
r our rexercice termine le 30 juin	2022	2021
PRODUITS		
Contribution salariale du Cégep de Rimouski	25 000 \$	25 000 \$
Dons reçus	137 896	119 432
Loterie	13 500	-
Revenus de placements	17 391	9 986
Retenue sur les dons	18 764	13 943
Variation de la juste valeur des placements	(20 336)	34 657
Ventes de vinyles	1 060	_
	193 275	203 018
CHARGES		
Campagne de financement	_	234
Dons - Cégep de Rimouski - Activités	87 138	81 578
Dons - Cégep de Rimouski - Bourses	37 500	34 500
Frais de gestion et d'administration (annexe)	58 332	74 859
Loterie	7 492	720
Perte sur cession de placements au coût		777
	190 462	192 668
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 813 \$	10 350 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET		
Pour l'exercice terminé le 30 juin	2022	2021

	Reçu à titre de dotation	Affecté*	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice Excédent des produits	214 300 \$	13 000 \$	147 278 \$	374 578 \$	359 228 \$
sur les charges Apports reçus à titre de dotation (note 10)	-	-	2 813 -	2 813	10 350 5 000
SOLDE, fin de l'exercice	214 300 \$	13 000 \$	150 091 \$	377 391 \$	374 578 \$

^{*} Contient un montant de 10 000 \$ affecté au fonds d'urgence des étudiants et un montant de 3 000 \$ affecté pour des bourses d'admission aux programmes à difficultés de recrutement.

BILAN Au 30 juin	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME Encaisse Créances (note 5) Frais payés d'avance	120 477 \$ 5 515 1 798	80 105 3 10 108 2 048
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 6)		26 000
	127 790	118 261
PLACEMENTS AU COÛT (note 6)	172 477	135 481
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 7)	184 372	201 967
	484 639 \$	455 709 \$
PASSIF À COURT TERME Dettes de fonctionnement (note 8)	6 000 \$	17 851 \$
Apports reportés (note 9)	101 248	63 280
	107 248	81 131
ACTIF NET Reçu à titre de dotation (note 10) Affecté (note 10) Non affecté	214 300 13 000 150 091	214 300 13 000 147 278
	377 391	374 578
	484 639 \$	455 709 \$
ÉVENTUALITÉ (note 11)		
Pour le conseil d'administration :		
, administrateur		
, administrateur		

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE Pour l'exercice terminé le 30 juin	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT Excédent des produits sur les charges Éléments sans effet sur la trésorerie	2 813 \$	10 350 \$
Variation de la juste valeur des placements	20 336	(34 657)
Perte sur cession de placements au coût	- (40.000)	777
Revenus de placements capitalisés	(10 368)	(7 684)
	12 781	(31 214)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	4 593	(2 256)
Frais payés d'avance	250	(2 048)
Dettes de fonctionnement	(11 851)	(18 042)
Apports reportés	37 968	14 493
	43 741	(39 067)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(49 371)	(24 478)
Encaissement de placements	46 002	`20 000´
	(3 369)	(4 478)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports en espèces reçus à titre de dotation	-	5 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		
ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	40 372	(38 545)
ENCAISSE, début de l'exercice	80 105	118 650
ENCAISSE, fin de l'exercice	120 477 \$	80 105 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses objectifs sont d'élaborer différents programmes afin de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de l'éducation dans la région et de fournir au collège d'enseignement général et professionnel de Rimouski, l'aide financière appropriée pour la réalisation de ces programmes. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, la Fondation a appliqué les nouvelles recommandations du Manuel de CPA Canada - Comptabilité relativement au chapitre 3856 « Instruments financiers ».

Ce chapitre a été modifié afin :

- D'ajouter de nouvelles indications sur le traitement comptable des instruments financiers contractés dans une opération entre parties liées;
- De mettre à jour les obligations d'information relatives aux risques.

Ces changements ont été appliqués rétrospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2022

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Subventions

Les subventions relatives aux charges d'exploitation sont comptabilisées en réduction de ces dernières.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports reçus sous forme de services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse.

4. PROMESSES DE DONS

Dans le cadre de sa campagne majeure de financement, la Fondation a obtenu des promesses de dons totalisant 44 950 \$ (2021 - 137 300 \$). Conformément à la politique de la Fondation en cette matière, ces promesses de dons non garanties ne sont pas comptabilisées.

La Fondation est également preneur et bénéficiaire de polices d'assurance vie représentant un montant de 45 000 \$ et pour lesquelles aucun montant n'a été comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES Au 30 juin 2022

5.	CRÉANCES		
		2022	2021
	Apports à recevoir Subventions à recevoir	3 406 \$	1 742 \$ 6 435
	Taxes à la consommation	2 109	1 931
		5 515 \$	10 108 \$
6.	PLACEMENTS AU COÛT		
		2022	2021
	Obligation, échue en juillet 2021	- \$	26 000 \$
	Titres à revenus fixes	172 477	135 481
		172 477	161 481
	Portion échéant au cours du prochain exercice		26 000
		172 477 \$	135 481 \$
7.	PLACEMENTS À JUSTE VALEUR		
		2022	2021
	Fonds communs de placements	184 372 \$	201 967 \$
8.	DETTES DE FONCTIONNEMENT		
		2022	2021
	Comptes fournisseurs Salaires et vacances courus Sommes à remettre à l'État	878 \$	- \$ 10 371
	Retenues à la source et contributions	5 122	7 480
		6 000 \$	17 851 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2022

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE, début de l'exercice Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice Montants reçus au cours de l'exercice	63 280 \$ (103 686) 141 654	48 787 \$ (109 582) 124 075
SOLDE, fin de l'exercice	101 248 \$	63 280 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 214 300 \$ (2021 - 214 300 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts afférents à une tranche de 198 300 \$ (2021 - 198 300 \$) sont affectés à des projets spéciaux en vertu d'affectations externes. Les produits d'intérêts afférents aux 16 000 \$ restants (2021 - 16 000 \$) ne sont pas affectés.

Le solde des affectations internes au 30 juin 2022 s'établit à 13 000 \$ (2021 - 13 000 \$). La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11. ÉVENTUALITÉ

Lettre de garantie

La Fondation dispose d'une lettre de garantie commerciale d'un montant de 10 000 \$ (2021 - 10 000 \$) exigée par la Régie des alcools, des courses et des jeux lors de la demande du permis pour l'activité de loterie.

Le Cégep de Rimouski a cautionné la Fondation pour un montant de 10 000 \$ (2021 - 10 000 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2022

12. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation bénéficie de divers biens et services du Cégep de Rimouski, entre autres :

- un local est mis gracieusement à la disposition de la Fondation;
- les dépenses d'entretien afférentes au local de la Fondation sont assumées par le Cégep de Rimouski;
- certains éléments de secrétariat, de comptabilité, de fournitures de bureau, de papeterie et autres services de la Fondation sont défrayés par le Cégep de Rimouski.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Au 30 juin 2022, environ 51 % des apports à recevoir sont à recevoir d'un seul donateur.

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

14. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La Fondation a comptabilisé un montant totalisant 45 758 \$ (en 2021 et en 2022) à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST). Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

ANNEXE Pour l'exercice terminé le 30 juin	2022	2021
FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales (net d'une subvention de		
7 458 \$; 2021 - 38 300 \$)	38 789 \$	38 860 \$
Consultants externes	-	17 500
Fournitures de bureau et papeterie	466	370
Frais bancaires	927	900
Frais de déplacement, représentation et cadeaux	306	304
Frais de gestion des placements	3 988	3 633
Services professionnels	6 252	4 810
Système informatique	7 047	7 291
Télécommunications	557	1 191
	58 332 \$	74 859 \$